

Carrefour et Tesco réduisent le périmètre de leur coopération concernant les MDD

Publié le 17 décembre 2020



Centrales d'achat
CARREFOUR ET TESCO
RÉDUISENT LE PÉRIMÈTRE
DE LEUR COOPÉRATION
CONCERNANT LES MDD

Carrefour et Tesco ont conclu un accord de coopération, portant notamment sur l'approvisionnement en produits de marques de distributeurs (MDD) et prennent des engagements.

Coopération limitée pour 8 catégories de produits
Pour chacune de ces catégories de produits (coton, fromages persillés, fromage frais, conserves de tomates, etc.), Carrefour plafonne ses volumes d'achats à 15 % de parts de marché par famille.

Des produits agricoles exclus de l'accord
Fruits et légumes : agrumes, fruits rouges, tomates, raisins, kiwis, melons, pastèques, etc. achetés principalement auprès des producteurs français et européens.

Garantie pour les TPE/PME
Les plus petits fournisseurs pourront répondre aux appels d'offres organisés pour la fabrication de leurs produits de marques de distributeurs.

Autorité de la concurrence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité rend une nouvelle décision concernant les centrales d'achat et rend obligatoires les engagements pris par Carrefour et Tesco

[Lire le communiqué](#)